Budget 2027

Rapport de la Commission des finances

Monsieur le Président du Conseil, Madame la Syndique, Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil.

La Commission des finances composée de Messieurs Jacques Golay, Eliott Steiner et Jean-Jacques Mercier s'est réunie le 13 octobre en présence de Madame Séverine Magnollay Koestner, Syndique, Monsieur Bertrand Duperrex, municipal, et de Monsieur Stéphane Perroud, président du Conseil général. Nous avons écouté les explications de Monsieur Bertrand Duperrex. Nous nous sommes réunis les 26 et 30 octobre pour analyser et nous prononcer sur le budget 2027.

La Commission des finances souligne que le budget 2027 est établi selon le nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). Cette nouvelle structure comptable détaille davantage les charges et produits par dicastère. La comparaison du budget 2027 avec les comptes 2025 est fastidieuse. Le tableau de synthèse de la page 1 du budget a été maintenu permettant notamment une meilleure vue de la marge d'autofinancement de CHF 134'900.-.

Les revenus fiscaux sont stables et la prudence sur les recettes extraordinaires est de mise. Un prêt bloqué de CHF 1'300'000 a été réduit à CHF 650'000 au taux de 1.63%.

Deux locaux commerciaux résiliés au 30 septembre 2026 et la fin d'exploitation de l'auberge au 31 décembre 2026 entraînent une baisse des revenus de CHF 47'200.-.

Quelques travaux d'entretien sont prévus à la grande salle, au refuge de la Crétaz ainsi qu'une étude concernant la dépollution de la butte de tir des cibleries. D'autres travaux plus conséquents nécessiteront des préavis avec des incidences sur les charges à moyen terme. Le budget 2027 est équilibré et prudent mais rappelons que dans la balance des investissements, les projets engagés ne sont actuellement pas visibles.

La Commission des finances, à l'unanimité des membres présents les 26 et 30 octobre 2026, vous propose, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, de bien vouloir accepter le budget 2027 tel que présenté.

Vullierens, le 30 octobre 2026

La Commission des finances :

Jacques Golay

Eliott Steiner

Jean-Jacques Mercier